

Un portrait statistique de la Métropole lémanique

La Métropole lémanique publie aujourd'hui son mémento statistique. Chiffres à l'appui, ce document dresse un portrait du territoire métropolitain et de ses spécificités, notamment l'évolution de sa population et de son produit intérieur brut (PIB). Réalisé par les offices de statistique vaudois et genevois, le mémento permet d'appréhender la réalité métropolitaine et de documenter le développement du deuxième pôle économique de Suisse.

Le *Mémento statistique de la Métropole lémanique* propose un portrait statistique inédit, à l'aide d'un ensemble de tableaux, de graphiques et de cartes. Fruit de la collaboration entre Statistique Vaud et l'Office cantonal de la statistique genevois, il approfondit une dizaine de thématiques clés de la Métropole lémanique, parmi lesquelles l'évolution démographique, le PIB, la formation ou encore la santé. Ce mémento s'inscrit dans le processus de rapprochement entre Vaud et Genève et permet de mieux comprendre le rôle, l'évolution et le poids de ces deux cantons.

Ce document réunit les chiffres marquants concernant la Métropole lémanique et la situe par rapport au reste de la Suisse. Il en ressort ainsi que près de 15% de la population suisse vit dans la Métropole lémanique, que le PIB de cette dernière a augmenté de 26% en 10 ans (Suisse : 19%) et que les exportations ont cru en moyenne de 5,8% par année (Suisse : 3,8%) entre 2002 et 2011, ou encore que 20% des nouveaux emplois et des nouvelles entreprises suisses sont créés dans la Métropole lémanique. Dans le domaine de la formation, cette dernière accueille 27,2% des étudiants universitaires de Suisse et délivre 28,8% des titres universitaires en Suisse. Enfin, elle verse 23,0% des contributions cantonales à la péréquation financière et une part quasiment aussi importante de l'impôt fédéral direct (22,8%).

Le mémento complète le tableau de 50 indicateurs périodiquement mis à jour sur le site Internet de la Métropole lémanique: www.metropolelemanique.ch. Il est téléchargeable, en format PDF sur ce même site. La version papier peut quant à elle être commandée en contactant les services des affaires extérieures des deux cantons.

Genève/Lausanne, le 23 novembre 2012

Informations complémentaires :

[GE] M. Pierre-François Unger, président du Conseil d'Etat genevois au 022 327 95 00

[VD] M. Pascal Broulis, chef du Département des finances et des relations extérieures au 021 316 20 01

[GE] M. Dominique Frei, directeur de l'OCSTAT au 022 388 75 00

[VD] M. Gilles Imhof, directeur de Statistique Vaud au 021 316 29 99

[GE] Mme Anna-Karina Kolb, directrice a.i. du service des affaires extérieures au 022 327 90 60

[VD] M. Roland Ecoffey, chef de l'office des affaires extérieures au 021 316 44 11